

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024
- 16 décembre 2024 -

PROCÈS VERBAL



Le lundi 16 décembre 2024 à La Grainerie, 61 rue Saint Jean à Balma (31130), les membres de l'association Par Haz'Art se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 19h, sur convocation écrite faite par le bureau de l'association.

Une fiche de présence a été complétée et signée par les membres présents et à jour de leur cotisation, qui demeure en annexe au présent procès-verbal.

La-dite feuille de présence permet de constater que 10 membres de l'association sont présents, dont 6 votants. L'assemblée générale pouvant délibérer sans exigence de quorum, elle le fera en suivant l'ordre du jour suivant :

- Jeu d'interconnaissance entre les participants de l'Assemblée Générale ;
- Présentation du rapport moral par la vice-présidente Juliette Bollaert ;
- Présentation du rapport d'activité 2023-2024, des perspectives 2024-2025, du bilan financier 2023-2024 et du budget prévisionnel 2023-2024 sous forme de world café ;
- Vote des cotisations, du bilan moral, du bilan financier 2023-2024, du budget prévisionnel 2024-2025 et du rapport d'activité 2023-2024 ;
- Questions complémentaires ;
- Renouvellement du conseil d'administration ;
- Pot de fin.

- **20h – jeu d'interconnaissance**

Les membres sont invités à participer à un jeu permettant de se rencontrer à travers le jeu du bingo et de lancer une dynamique propre à la discussion. Ce temps est animé par Christina Wagner, coordinatrice de l'association.

- **20h10 – Rapport moral de l'association**

Lecture du rapport moral écrit par Juliette Bollaert, vice-présidente de l'association. Le bilan moral est présenté dans un autre document.

- **20h – Présentation du rapport d'activité, des perspectives, du bilan financier et du budget prévisionnel sous forme de world café.**

Les membres du conseil d'administration et les salarié·e·s présentent le rapport d'activité 2023-2024, les perspectives des actions de l'association pour 2024-2025, le bilan financier 2023-2024 et le budget prévisionnel 2024-2025. Cette présentation dynamique et interactive permet à des petits groupes de participant·e·s à l'assemblée générale de passer dix minutes par table, selon les thématiques suivantes :

- événements
- budget
- ateliers de l'école de cirque en inclusion et en institutions spécialisées
- gouvernance

Des versions numériques et papier du rapport d'activités sont aussi mises à disposition des membres de l'assemblée générale pour consultation.

21h12 : Questions diverses

→ Questions ouvertes sur le rapport d'activités et le bilan financier :

- Concernant la communication : comment-sentez vous la perte d'une salariée ?

Le stage enfants pluri-disciplinaires n'était pas plein, et le peu de personnes à l'AG questionne aussi. Nous essayons de faire un point communication à chaque réunion. Néanmoins, le manque de coordination lié à la communication entraîne des difficultés de rigueur et de cohérence.

→ Politique tarifaire :

- Définir le prix des stages et des ateliers selon le quotient familial pour l'exercice 2025-2026. Se référer à la mise en place du Pep's à Blagnac. Le problème est que nous ne connaissons pas actuellement les catégories socio-professionnelles de notre public. Nous espérons que cette initiative ramène davantage de publics et permettent des tarifs plus confortables pour les adhérent·e·s les plus modestes. Il serait intéressant de créer un sondage pour avoir une idée des variations liés au budget et aussi leurs avis. Peut-être que la première année les variations de tarifs peuvent être faibles.

- Définir un tarif spécifique pour l'adhésion des personnes morales pour l'exercice 2024-2025 : proposition de 50 €. Ce tarif s'applique lorsque d'autres structures veulent louer du matériel ou pour nos partenaires : Institutions Spécialisées, Grainerie etc. Proposer de niveler selon le budget.

→ Sièges sociaux

Changement du siège social : au 28 chemin de l'église de Lalande 31200 Toulouse chez l'administratrice Fannie GASTELLU-ETCHEGORRY.

21h30 : Votes

12 personnes présentes dont 9 personnes ayant le droit de vote (à jour des cotisations) et 1 procuration.

Vote du montant de l'adhésion pour les personnes morales à 50 € :

- contre : 0
- pour : 9
- abstention : 1

Vote du changement du siège social :

- contre : 0
- pour : 9
- abstention : 1

Vote du rapport moral :

- contre : 0
- pour : 8
- abstention : 2

Vote du bilan financier :

- contre : 0
- pour : 8
- abstention : 2

Vote du budget prévisionnel :

- contre : 0
- pour : 8
- abstention : 2

Vote du rapport d'activités :

- contre : 0
- pour : 8
- abstention : 2

21h45 : Renouvellement du Conseil d'Administration

Romain COQUIERE, Marie SAHUC quittent le conseil d'administration.

Julie MOREAU, Naïna DABOVILLE, Fannie GASTELLU ETCHEGORY, Jessica MASSOULE, Rémi GAUBERT, Nicolas COUDIERE, Juliette BOLLAERT se représentent.

L'assemblée générale vote à l'unanimité pour la composition du conseil d'administration suivante :

Julie MOREAU, Naïna DABOVILLE, Fannie GASTELLU ETCHEGORY, Jessica MASSOULE, Rémi GAUBERT, Nicolas COUDIERE, Juliette BOLLAERT

21h52 : L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. S'ensuit un petit pot de fin.

La Vice-Présidente, Juliette BOLLAERT



Le Trésorier, Nicolas COUDIERE



fait à Belme le 16/12/24

Association Par Haz'Art
61, Boulevard de la République
Tél : 05 90 29 49 49
parhazart@orange.fr
Siret 441 941 900 0069